



Bilan de compétences
" Classic "



Éclairage^{RH}

Numéro NDA : 52440911644

Méthode :

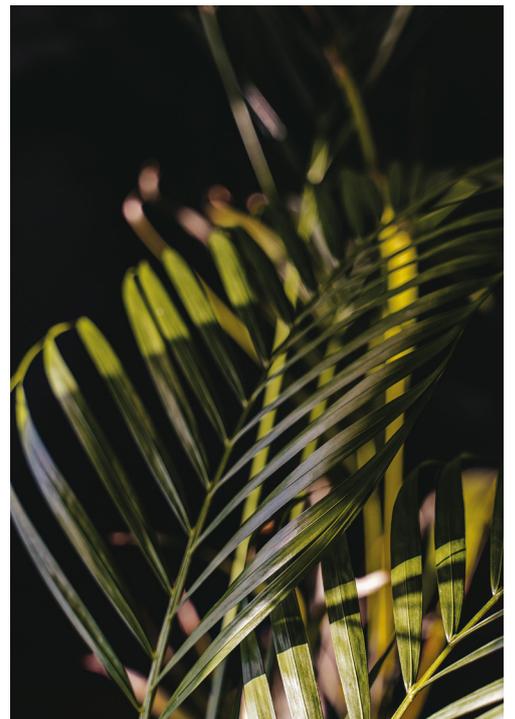
Par le biais d'exercices ludiques et d'échanges informels, nous travaillons ensemble à la concrétisation de vos projets professionnels et ce à l'aide de différentes techniques telles que :

- La confrontation
- L'étude comparative
- L'auto- diagnostic
- La reformulation
- La méthode entonnoir

Adaptées à chacun, ces méthodes, souples et flexibles, représentent un support à l'émergence de vos compétences et plus largement de vos talents.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une méthode dans la construction de votre projet professionnel
- Identifier et évaluer vos centres d'intérêts professionnels
- Apprendre à mieux vous connaître
- Développer des motifs et arguments support à l'élaboration de choix professionnels mûris
- Établir des priorités sur le plan personnel et professionnel
- Trouver les meilleurs compromis (contraintes/envies/environnement)
- Évaluer les moyens à mettre en œuvre (moyens disponibles et moyens à développer) pour atteindre vos objectifs professionnels
- Élaborer un ou des projet(s) professionnel(s) axé(s) mobilité ou évolution de carrière



Public concerné :

Ce bilan de compétences s'adresse aux salariés du privés comme du publics, aux travailleurs indépendants ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.

Durée :

La prestation repose sur 16 heures de rendez-vous d'échanges en face à face et se répartit sur 8 entretiens minimum. Le bilan se déroule en individuel sur une période comprise entre 2 et 4 mois et peut se réaliser sur ou en dehors de votre temps de travail (cela dépend si vous disposez de l'autorisation ou non de votre employeur).

Afin de faciliter l'accès au bilan, les heures de rendez-vous seront adaptées à vos contraintes.

Accessibilité personnes handicapées :

Nous contacter au préalable



Financement :

- Salarié du privé ou demandeur d'emploi :

vous pouvez utiliser votre Compte Personnel de Formation. Le CPF est ouvert à toute personne d'au moins 16 ans. Pour acquérir des heures, il faut être ou avoir été salarié.

- Agent de la fonction publique hospitalière :

le bilan peut être financé par l'ANFH.

- Agent de la fonction publique d'état ou territoriale :

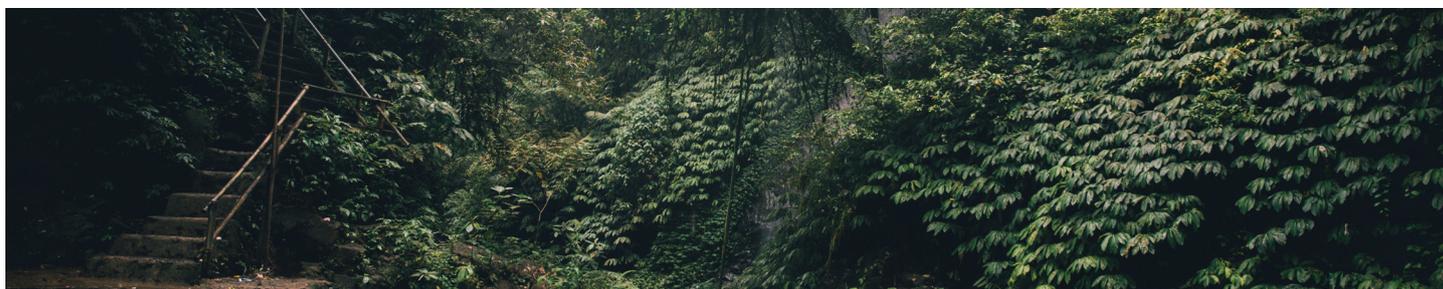
le bilan peut être financé par votre employeur.

- D'autres modalités sont possibles :

financement par l'OPCO de votre entreprise, par l'AGEFHIP si vous êtes reconnu travailleur handicapé, le FIPHFP pour les personnes handicapées issues de la fonction publique...

Coût :

1700€ TTC



Déroulement du Bilan de compétences en trois phases :

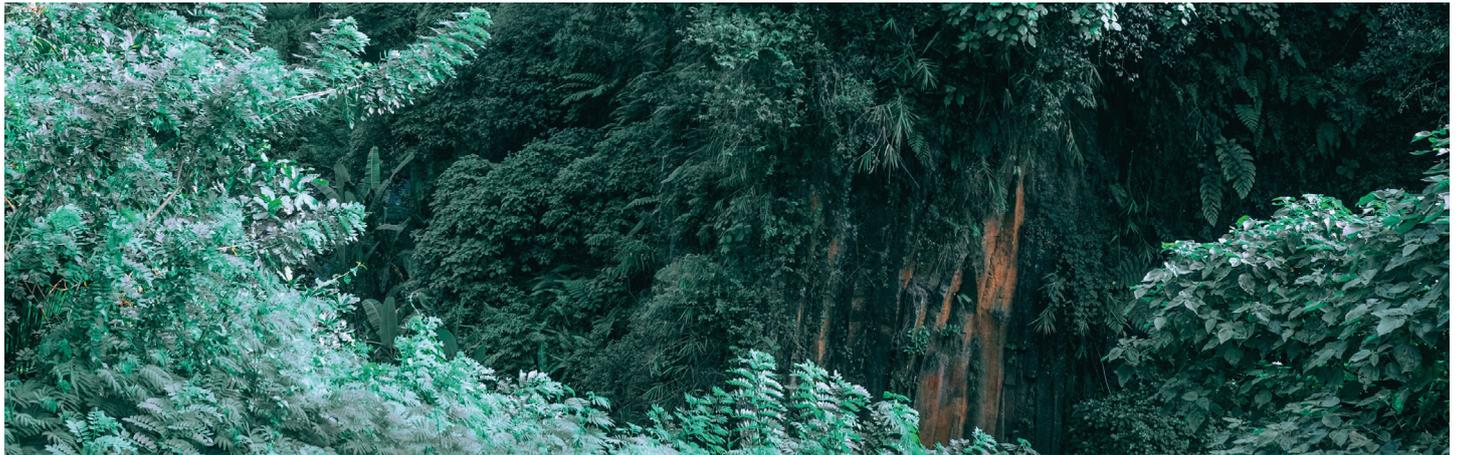
PHASE PRELIMINAIRE :

1 premier rdv d'une 1h offert

- Présenter le bilan de compétences, analyser votre demande et cerner vos besoins.
- Poser ensemble le cadre de mon intervention à vos côtés.
- Valider votre adhésion à la méthode d'accompagnement proposée.
- Formaliser conjointement un ou plusieurs objectifs à atteindre.

1 second rdv de 30 min offert

Confirmer votre engagement en constituant le dossier (planning prévisionnel des rdv et financement du bilan)



PHASE D'INVESTIGATION :

2 rendez-vous (4 heures au total)

Analyse de votre identité personnelle et de vos valeurs :

- Analyser et comprendre vos valeurs.
- Identifier vos objectifs et priorités de vie.
- Déterminer vos leviers de motivation.

5 à 7 rendez-vous (10 heures au total)

Analyse de votre expérience professionnelle :

- Dresser l'inventaire de vos compétences (savoirs, savoirs faire, savoirs être)
- Interroger votre vécu professionnel (échecs, réussites...).
- Élaborer un portefeuille de compétences (distinguer vos compétences techniques de vos compétences transversales)
- Déterminer vos intérêts professionnels.

PHASE D'INVESTIGATION (suite) :

Investigation métier :

- S'informer sur les sites d'orientation spécialisés pour appréhender des métiers, thématiques ou secteurs d'activités émergents.
- Réaliser des enquêtes métiers et les analyser.
- Prioriser les projets retenus en fonction de vos critères de sélection (rémunération, intérêts professionnels, conditions de travail, contraintes personnelles) et des débouchés possibles.

Construction d'un plan d'action avec un ou plusieurs projets :

- Recenser et organiser les actions à mener pour concrétiser vos projets (identifier les formations à suivre et les financements possibles, établir une stratégie de recherche d'emploi)



PHASE DE CONCLUSION :

1 rendez-vous (2 heures)

Lecture de la synthèse :

- Lecture de la synthèse
- Lecture et remise d'un guide sur les techniques de recherche d'emploi
- Réalisation de l'enquête de satisfaction du bilan de compétences
- Remise en mains propres de l'attestation de réalisation du bilan



" L'écoute active et la confiance constituent les piliers de l'accompagnement. Dans ces conditions, il est essentiel de vous sentir compris et à l'aise avec votre futur conseiller. Une rencontre s'avère ainsi indispensable et c'est souvent à l'issue de cet entretien que vous serez éclairé ! "

" Comprendre vos choix, connaître vos valeurs, cerner votre mode de fonctionnement, identifier vos moteurs et leviers de motivation s'avèrent être des éléments clés pour avancer.

En tant que conseillère en mobilité et transition professionnelle, je vous aide à repérer les fils conducteurs de votre vie tout en prenant en compte vos particularités afin d'adapter le rythme et la structure de l'accompagnement. Naturellement, et par étapes, vous parviendrez à dessiner ou redessiner les contours d'un projet professionnel construit et stimulant "



" Véritable bulle de réflexion, le bilan vous permet de travailler votre identité personnelle au regard de votre identité professionnelle (compétences et talents) afin de générer un équilibre de vie. L'objectif est par conséquent de déterminer les futures orientations professionnelles que vous prendrez. "